



# **LE PROJET ECO-PROPRETÉ DE TAZERT**

Respect de la collectivité, de l'environnement, impact sur  
l'avenir des enfants et sur la santé des habitants



# C'EST LA VOLONTÉ DE SA MAJESTÉ LE ROI

- **2009**

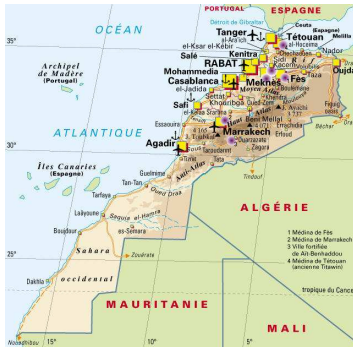
Lancement du travail sur l'élaboration de la charte de l'environnement et du développement durable

- **2010**

Les recommandations

- **2012**

La charte



# C'EST LA VOLONTÉ DU PAYS

## A. Un projet sociétal pour tous et avec tous

**Objectif :** La protection de l'environnement et  
le développement durable

- En recueillant l'expression de la société civile  
*les ateliers de la société civile : réunions, congrès, enquêtes*
- En analysant l'impact des investissements sur l'environnement

**Trois grandes actions spécifiques :**

1. **Le traitement des déchets** : ménagers, agricoles et dangereux
2. **L'assainissement liquide** : la pollution de l'eau, les eaux usées et le traitement de l'eau
3. **Les sacs en plastique** : le respect de la loi

## B. La régionalisation avancée

Objectifs : **Etre plus proche de la réalité locale et se mobiliser sur les ressources naturelles**

**Les moyens pour la région de MarrakechTensift Al Haouz :**

- a. **Un investissement sur les hommes** : création d'un bureau régional  
Un Directeur, *Monsieur Abderrahim Diab*, Ingénieur d'Etat principal, Délégué général de l'environnement à la région  
Deux cadres,  
Un technicien,  
Une secrétaire

**b. Des budgets au niveau de la région :**

Le traitement des déchets : financement de trois décharges contrôlées dans la région, dont une à Aït Ourir près de Tazert

L'assainissement liquide : financement d'études et d'enquêtes en cours pour la région sur la pollution de l'eau - l'eau payante pour les golfs de la région - pour éviter les eaux usées en surface, un projet est à l'étude avec l'ONEP

Les sacs en plastique : l'information généralisée à la société civile par les ateliers, les réunions et les enquêtes, ramassage et incinération avec un cimentier qui brûle les sacs en plastique dans son four (*en négociation*)

**c. Une modification prévue dans la gestion communale pour donner plus de responsabilités aux élus**

**d. Des atouts** : les associations et la société civile par d'éventuelles signatures de conventions



# LE VILLAGE DE TAZERT

## *LE PROJET ECO-PROPRETÉ*

La propreté est à améliorer et plusieurs réunions ont déjà eu lieu avec l'association ATG pour analyser, ensemble, les raisons de l'échec des deux précédentes tentatives sur ce sujet.

De façon à éviter de faire les mêmes erreurs, il a été convenu que le nouveau projet doit :

- Reposer sur l'ensemble des habitants de Tazert
- Impliquer plus la commune en amont
- Poser les bases et les conditions de réussite : l'information et la formation
- Prévoir un point de décharge loin du village sur le chemin d'Ouggine qui sera lui-même desservi, par la suite, par la décharge contrôlée d'Aït Ourir
- Prévoir des poubelles pour les villageois et un responsable par quartier (19)
- Organiser un ramassage méthodique et régulier avec une camionnette et deux salariés
- Eviter l'usage des sacs en plastique partout où cela est possible en favorisant les sacs en tissu et en papier.



# L'INFORMATION SE FAIT AUJOURD'HUI

Tout le monde doit être informé pour  
 que les villageois aient tous l'information et  
 qu'ils puissent être des acteurs du projet.



# LA FORMATION COMMENCE AUJOURD'HUI

## **Elle se déroule en plusieurs phases :**

- Une phase d'écoute des difficultés de la propreté au quotidien
- Une formation de formateurs
- L'animation d'ateliers

## **Les sujets traités :**

- Hygiène de base, gestes au quotidien, déchets ménagers, sacs en plastique, eaux usées, tri sélectif
- Respect de la collectivité, de l'environnement, impact sur l'avenir des enfants et sur la santé des habitants
- Nécessité d'utiliser, pour le bien de tous, les ressources naturelles





# ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

<b>FÉVRIER 2011</b>	Une convention signée entre les deux Associations pour déterminer qui fait quoi et quels sont les apports des deux parties
	Une équipe constituée réunissant les deux Associations :  <b>Pour ATG :</b> Brahim BIK, <i>Président de l'Association ATG</i> les 13 administrateurs de l'Association ATG l'Association des Jeunes « Amis de l'Environnement » ..... ..... .....  <b>Pour FCM :</b> Christian GUILLAUME, <i>Président de l'Association FCM</i> Guilhène de CIDRAC et Martin de WAZIERS, <i>Fondateurs</i> Mohamed DADI, <i>Trésorier</i>

<b>FÉVRIER 2011</b>	Lancement de l'information générale sur le projet
	Lancement de l'organisation de la formation en liaison avec les villageois
<b>FÉVRIER MARS 2011</b>	Contact avec la commune et l'administration locale Information et formation des villageois
<b>MARS AVRIL MAI 2011</b>	Formation des villageois Lancement des actions de propreté et organisation au niveau du village



# CONCLUSION

Avec la participation de tous,  
**trouver le bon équilibre entre**

- **l'économie** (les emplois, les activités, les moyens de vivre dignement, ...)
- **le social** (l'éducation, le bonheur, le respect de la vie et des hommes, ...)
- **l'écologie** (le respect de l'environnement général, de la nature et des ressources naturelles, ...)



**Et nous irons lentement pour  
que la propriété entre dans la vie  
de Tazert durablement.**